



Se marier avec un demandeur d'asile

Par **anaisnana**, le **07/06/2014** à **19:49**

bonjour, je me permet de poster ici car je suis un peu perdue.

Je suis française en couple avec un homme originaire d'Afrique, qui a fait une demande d'asile, actuellement toujours en cours de traitement; Il vit donc en France grâce au récépissé de sa demande, mais ne peut pas travailler en attendant, etc...

j'ai deux questions:

Peut-on se marier? quel droit cela ouvrirait-il? j'ai lu qu'après un mariage et 6 mois de vie commune après le mariage, on peut prétendre a un titre de séjour "vie privée et familiale", c'est cela? mais en attendant? Il ne pourra pas travailler? si sa demande d'asile est refusée, lui faudra-t-il rentrer dans son pays d'origine?

Je sais qu'il y a peu de chance que sa demande d'asile soit acceptée, bien qu'elle soit tout a fait légitime et justifiée, tant il y a de demandes et de cas a traiter.

Et qu'en est-il d'un enfant? Si nous décidons d'enfanter?

Je vous remercie par avance de votre réponse.
Merci du temps que vous m'accorderez